



Information aux médias

27.05.08

Mesures aéroradiométriques au-dessus de Genève

Le mercredi 28 mai, la ville de Genève sera survolée dans le cadre des mesures annuelles de la radioactivité organisées par la Centrale nationale d'alarme (CENAL).

Pour effectuer les mesures, un hélicoptère de l'armée du type Super Puma balaiera le secteur visé à environ 100 m au-dessus du sol en suivant des couloirs parallèles de 250 m afin de relever la radioactivité naturelle au sol. Les survols, qui commenceront à 9h00 et se termineront au plus tard à 17h00, s'accompagneront de quelques nuisances sonores pour les résidents de la zone concernée. Les mesures seront interrompues entre 12h00 et 13h30.

Objectif à long terme: mesurer la radioactivité dans les principales villes de Suisse

La CENAL organise depuis plus de dix ans des vols servant à mesurer la radioactivité au sol. Depuis quelque temps, la CENAL vise systématiquement des zones urbaines afin de pouvoir disposer d'un maximum de valeurs empiriques. Grâce à celles-ci, même des différences minimales par rapport à la normale pourraient être détectées en cas d'événement. Jusqu'à présent, des mesures ont déjà été effectuées au-dessus des villes de Lausanne, Davos, Bellinzone, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Bâle. En choisissant cette année Genève et Berne, soit deux des plus grandes villes de Suisse, la CENAL fait de nouveau un grand pas vers son objectif à long terme: mesurer la radioactivité dans les principales villes de Suisse.

Mesures au sol au moyen du réseau NADAM

La CENAL, qui est une division de l'Office fédéral de la protection de la population OFPP, dispose d'un réseau automatique de mesure comprenant 58 stations réparties dans toute la Suisse, qui relèvent la radioactivité toutes les dix minutes. En cas de dépassement d'un seuil déterminé, une alarme est aussitôt déclenchée à la CENAL. L'une de ces stations se trouve à Genève-Cointrin. Pendant l'Euro 08, des sondes mobiles seront en plus montées dans différents emplacements de la ville.

Résultats

Les résultats des mesures aéroradiométriques seront publiés vendredi 30 mai durant l'après-midi sur le site de la Centrale nationale d'alarme (www.naz.ch) dans un compte rendu de l'exercice. De même, les valeurs enregistrées par le réseau fixe de mesure NADAM peuvent être consultées en permanence sur le site précité, sous "Actualités".

Renseignements: Cindy Seiler, Information CENAL
Tél: 044 256 95 36

Informations générales concernant l'aéroradiométrie sous www.naz.ch